

Anges ou démons ?
Interprétations patristiques des « gardes de la ville » (Ct 3,3 et 5,7)

Jean-Marie AUWERS
Université catholique de Louvain

Le Cantique des cantiques comporte deux monologues où la bien-aimée raconte qu'elle s'est levée la nuit pour courir à travers la ville à la recherche de son amoureux et qu'elle a rencontré les gardes qui patrouillent dans les rues.

La première scène (Ct 3,1-4) se déroule probablement en rêve¹, du moins si on prend au pied de la lettre ce que la bien-aimée déclare : « Sur mon lit, dans les nuits², j'ai cherché celui qu'aime mon âme »³. Sur les places et à travers les rues de la ville, elle guette tout signe de la présence de celui qu'elle aime. Avant de le trouver, elle rencontre les gardes, qu'elle interroge, mais ils ne se donnent pas la peine de lui répondre.

Voici le texte biblique (Ct 3,3-4) d'après la LXX :

Εὔροσάν με οἱ τηροῦντες οἱ κυκλοῦντες ἐν τῇ πόλει

Μὴ ὄν ἠγάπησεν ἡ ψυχὴ μου εἶδετε;

ὥς μικρὸν ὅτε παρήλθον ἀπ' αὐτῶν,

ἕως οὗ εὔρον ὄν ἠγάπησεν ἡ ψυχὴ μου·

ἐκράτησα αὐτὸν καὶ οὐκ ἀφήσω αὐτόν,

ἕως οὗ εἰσήγαγον αὐτὸν εἰς οἶκον μητρός μου

καὶ εἰς ταμιεῖον τῆς συλλαβούσης με.

Les vigiles m'ont rencontrée, eux qui font des rondes dans la ville :

« Celui qu'aime mon âme, l'auriez-vous vu ? »

À peine les avais-je dépassés,

j'ai trouvé celui qu'aime mon âme.

¹ Cf. D. LYS, *Le plus beau chant de la création. Commentaire du Cantique des cantiques* (Lectio Divina, 51), Paris, Cerf, 1968, pp. 139-140. R.E. MURPHY, *The Song of Songs* (Hermeneia), Minneapolis, MN, Fortress Press, 1990, p. 146 laisse ouverte la question de savoir si la scène est réelle ou rêvée. Pour J. Cheryl EXUM, *Song of Songs* (The Old Testament Library), Louisville, KY, Westminster John Knox Press, 2005, p. 45 et p. 136, la question n'est guère pertinente dans un poème lyrique qui gomme la distinction entre ce qui est imaginé (*fantasy*) et ce qui est réel ; dans le même sens : T. LONGMAN III, *Song of Songs* (New International Commentary on the Old Testament), Grand Rapids, MI, Eerdmans, 2001, pp. 127-129 et O. KEEL, *Das Hohelied* (Zürcher Biblekommentare), Zürich, 1986, Theologischer Verlag, pp. 113-114.

² Le pluriel, attesté en hébreu comme dans les versions grecques et latines, peut désigner plusieurs nuits (donc une action ou un rêve répétés), mais pourrait être un pluriel de composition désignant une nuit entière (cf. P. JOÜON – T. MURAOKA, *A Grammar of Biblical Hebrew*, Roma, Gregorian – Biblical Press, 2006, § 136b). Auquel cas, il faudrait traduire : « tout au long de la nuit ». Cf. Y. ZAKOVITCH, *Das Hohelied* (Herders Theologischer Kommentar zum Alten Testament), Freiburg i.Br., Herder, 2004, p. 166.

³ À qui la bien-aimée s'adresse-t-elle dans les v. 1-4 ? Se parle-t-elle à elle-même ou s'adresse-t-elle aux filles de Jérusalem qu'elle va adjurer au v. 5 ? Cette deuxième option est argumentée par M.V. FOX, *The Song of Songs and the Ancient Egyptian Love Songs*, Madison, WI, University of Wisconsin Press, 1985, p. 257 et J.-M. AUWERS, *Dialogue ou œuvre scénique ? Enquête sur le genre littéraire du Cantique des cantiques*, dans P. VAN HECKE (éd.), *The Song of Songs in its Context. Words for Love, Love for Words* (BETL, 310), Leuven, Peeters, 2020, 125-145, pp.137-138.

Je l'ai saisi et je ne le lâcherai pas⁴
que je ne l'aie introduit dans la maison de ma mère
et dans la chambre de celle qui m'a conçue.

Une traduction d'après le Texte Massorétique ne serait pas sensiblement différente, car le texte de la LXX serre de près l'hébreu. Le texte de la Vulgate ne présente pas lui non plus de variante significative, à ceci près que l'on perd, en traduction latine, l'image des gardes qui font le tour de la ville de même que la bien-aimée fait le tour de la ville (v. 2a) à la recherche de son amoureux :

Inuenerunt me uigiles qui custodiunt ciuitatem
Num quem dilexit anima mea uidistis
Paulum cum pertransissem eos inueni quem diligit anima mea
tenui eum et non dimittam
donec introducam illum in domum matris meae
et in cubiculum genetricis meae

La deuxième quête nocturne est relatée plus loin dans le poème (Ct 5,5-7) : le garçon frappe à la porte de sa bien-aimée ; elle hésite à ouvrir et, quand elle se décide enfin, il est déjà parti. Elle se lance alors à sa recherche. Une fois encore elle rencontre les gardes, qui cette fois se montrent violents :

Εὔροσάν με οἱ φύλακες οἱ κυκλοῦντες ἐν τῇ πόλει,
ἐπάταξάν με, ἐτραυμάτισάν με,
ἦραν τὸ θέριστρόν μου ἀπ' ἐμοῦ φύλακες τῶν τειχέων.
Les gardes m'ont rencontrée, eux qui font des rondes dans la ville ;
Ils m'ont frappée, ils m'ont blessée,
Ils m'ont enlevé mon voile, les gardes des remparts.

Il n'est pas dit, cette fois, que la bien-aimée a eu l'occasion d'interroger les gardes. Surtout, il n'est pas dit que la bien-aimée trouve son bien-aimé. Et la question qu'elle pose aux filles de Jérusalem au terme de sa course nocturne (« Si vous trouvez mon bien-aimé, que lui direz-vous ? », Ct 5,8) semble indiquer que non. Le deuxième récit est bien plus tragique que le premier.

Le traducteur grec a introduit une variation par rapport à l'hébreu, qui utilise le même mot en 3,3 et 5,7 pour désigner les hommes de la patrouille. Le traducteur emploie d'abord (en 3,3) οἱ τηροῦντες (que nous avons traduit par « les vigiles »), puis, en 5,7, οἱ φύλακες (« les gardes », dans notre traduction). Pour désigner le vêtement, le TM a ici un mot rare (qui ne se retrouve qu'en Is 3,23) dont la signification précise nous échappe : on propose « manteau », « voile », « mantille »⁵. Le traducteur grec a opté pour θέριστρον, qui, selon l'étymologie, signifie « vêtement d'été ». En Gn 24,65, il désigne le voile dont Rébecca couvre son visage en présence d'Isaac ; Grégoire de Nysse fait explicitement le

⁴ Les manuscrits hésitent entre la leçon au futur (Alexandrinus, leçon retenue par Rahlfs) et la leçon à l'aoriste ἀφῆκα (Vaticanus et Sinaiticus, cf. Vetus latina: *non dimisi eum*). L'inaccompli du Texte Massorétique est interprété par certains comme un futur atemporel (P. JOÜON, *Le Cantique des cantiques. Commentaire philologique et exégétique*, Paris, Beauchesne, 1909, pp. 175-176) et est alors compris : « sans le lâcher, je l'ai introduit » ; dans ce cas, la bien-aimée rapporterait un événement qui vient de se dérouler – ce qui ne convainc pas A. VAN DE SANDE, *La bien-aimée du Cantique des cantiques a-t-elle trouvé son bien-aimé ?*, dans *ETL* 87 (2011) 325-343, pp. 339-340.

⁵ Voir la discussion dans J. LUZARRAGA, *Cantar de los cantares. Sensdas del amor* (Nueva Biblia Española), Estella, Verbo divino, 2005, p. 432.

rapprochement et en conclut qu'il s'agit d'un ornement nuptial destiné à voiler la tête de la mariée⁶. Mais on verra ci-dessous que, pour Théodoret, la jeune femme est nue sans son *θήριςτρον*, qui désignerait donc l'unique vêtement qu'elle porte sur elle.

Le texte de la Vulgate ne présente pas lui non plus d'écart significatif par rapport au TM. On remarquera cependant que le vocabulaire de traduction du premier stique diffère quelque peu par rapport à celui du stique parallèle en 3,3, alors que ces stiques sont identiques en hébreu :

Inuenerunt me custodes qui circumeunt ciuitatem
percusserunt me uulnerauerunt me
tulerunt pallium meum mihi custodes murorum

Si on peut hésiter sur le sens de *θήριςτρον* (voile ? robe légère ?), le mot *pallium* désigne un vêtement qui se porte comme un manteau, que Tertullien décrit avec précision et dont il énumère les avantages par rapport à la toge⁷.

Le but de cet article est de montrer comment les lecteurs anciens ont compris l'identité et le rôle de ces gardes de la cité. Nous interrogerons les commentaires patristiques grecs et latins, en proposant un classement thématique qui ne respecte pas toujours la chronologie des textes⁸.

I. LES ANGES QUI GARDENT LE TOMBEAU DE JESUS

Le premier commentaire du Cantique des cantiques qui nous est parvenu est celui d'Hippolyte – non le prêtre romain, mais le théologien asiate actif au début du 3^e s., à qui nous devons, entre autres, une série d'ouvrages exégétiques (dont le *Commentaire du Cantique* et le *Commentaire sur Daniel*)⁹. Son *Commentaire du Cantique* ne va pas au-delà de Ct 3,8. Il nous est parvenu dans une version géorgienne, réalisée d'après une traduction arménienne de l'original grec¹⁰. Cette version géorgienne, « souvent obscure, incohérente, voire incompréhensible... n'est souvent qu'un mot à mot inintelligible – et partant souvent inintelligible – qui reproduit à l'aveugle les termes de son modèle »¹¹. Elle n'est compréhensible qu'au prix d'une rétroversion en arménien¹². Heureusement,

⁶ GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, hom. 12 (GNO 6, p. 359, l. 20 – p. 360, l. 2).

⁷ TERTULLIEN, *Le manteau* (De pallio), 5,1-3 (SC 513, p. 192-202).

⁸ Le commentaire de Ct 3,2-4 mis sous le nom de Théodoret de Cyr en PG 81 (d'après l'édition de L. Schulze) provient en fait de la Chaîne des trois Pères, ainsi que l'a montré L. BOSSINA, *Teodoreto restituito. Ricerche sulla catena dei Tre Padri e la sua tradizione*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2008, pp. 3-27. C'est pourquoi nous excluons ce texte de notre inventaire. Une nouvelle édition du commentaire de Théodoret est en préparation aux Sources chrétiennes, par L. Bossina.

⁹ La « question d'Hippolyte » est extrêmement complexe et intensément débattue depuis le milieu du 20^e siècle. On trouvera un état de la question par E. Norelli dans *Histoire de la littérature grecque chrétienne des origines à 451. III. De Clément d'Alexandrie à Eusèbe de Césarée*, sous la dir. de B. POUDERON, Paris, Belles Lettres, 2017, pp. 415-436.

¹⁰ *Traité d'Hippolyte sur David et Goliath, sur le Cantique des cantiques et sur l'Antéchrist*. Version géorgienne éditée et traduite par G. Garitte (CSCO 263-264 = scriptores iberici 15-16), Louvain, 1965. Une nouvelle édition, avec traduction française, est en préparation aux Sources chrétiennes, par Patricio de Navascues et Bernard Outtier.

¹¹ G. GARITTE, Introduction à *Traité d'Hippolyte sur David et Goliath* (CSCO 264), p. II.

¹² B. OUTTIER, *An Atypical Translator from Armenian to Georgian*, dans *Pro Georgia* 25 (2017) 151-161.

pour le passage qui nous intéresse¹³, nous avons en outre conservé un fragment arménien, édité par Jean-Baptiste Pitra¹⁴. Hippolyte rétro-projette sur la scène de la course nocturne de la bien-aimée l'épisode de la visite des saintes femmes au tombeau de Jésus, le jour de Pâques, alors que le jour est à peine levé, dans l'espoir (déçu) de trouver celui qu'elles cherchent¹⁵. Dans cette configuration, les gardes de Ct 3 sont identifiés, non aux gardes que les grands prêtres préposèrent au tombeau de Jésus (Mt 27,65-66), mais aux anges qui apparaissent aux saintes femmes et, de ce fait, ils deviennent beaucoup plus volubiles et leur demandent, à grand renfort de questions, pourquoi elles cherchent sur terre celui qui siège désormais sur son trône de gloire.

Voyez un nouveau mystère accompli là ; car elle s'écrie ainsi et dit : « Je l'ai cherché et je ne l'ai pas trouvé. Ils m'ont trouvée, ceux qui gardaient la ville ». Qui étaient les gardes sinon les anges qui étaient assis là ?¹⁶ et quelle ville gardaient-ils si ce n'est la nouvelle Jérusalem, le corps du Christ ? « Ils m'ont trouvée, les gardes qui gardaient la ville ». Les femmes demandent : « Avez-vous vu celui que mon âme a aimé ? » Mais eux répondent : « Qui cherchez-vous ? Jésus le Nazaréen ? Voilà qu'il est ressuscité » (cf. Mc 16,6). Et voilà que quand elles se furent un peu écartées d'eux, le Sauveur vint à leur rencontre. Alors s'accomplit ce qui a été dit : « J'ai trouvé celui que mon âme a aimé¹⁷, je l'ai trouvé, je l'ai pris et je ne l'ai pas laissé ». Car alors elles étreignaient <ses> pieds. Et Jésus lui dit : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté auprès de mon Père » (Jn 20,17). Et elle, l'ayant saisi, dit : « Je ne te laisserai pas jusqu'à ce que je <te> fasse entrer dans mon cœur »¹⁸.

¹³ Ce passage a été analysé en détail par V. SAXER, *Marie Madeleine dans le commentaire d'Hippolyte sur le Cantique des cantiques*, dans *RBen* 101 (1991) 219-239. Voir aussi G. CHAPPUZEAU, *Die Auslegung des Hohenliedes durch Hippolyt von Rom*, dans *Jahrbuch für Antike und Christentum* 19 (1976) 90-143, pp. 56-57.

¹⁴ *Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata*. II. *Patres antenicaeni*, ed. J.-B. PITRA, [Tusculum], Typis Tusculanis, 1884, pp. 232-234 (avec traduction latine). Le texte est reproduit par G. Garitte (CSCO 263, p. 58-64 ; traduction latine par Garitte dans CSCO 264, p. 43-49). Il n'est pas sûr que le fragment arménien reflète plus fidèlement l'original que la version géorgienne. Voir la discussion dans V. SAXER, *Marie Madeleine dans le commentaire d'Hippolyte* (n. 13), pp. 232-233 et les n. 17 et 19 ci-dessous.

¹⁵ Le verbe « chercher » apparaît à la fois en Ct 3,1-2 et en Mt 28,5 (« Vous cherchez Jésus le crucifié, cf. Mc 16,6 et Lc 24,5 : « Pourquoi cherchez-vous le vivant parmi les morts ? ») ; le verbe « trouver » apparaît à la fois en Ct 3,1-2 (« je ne l'ai pas trouvé ») et en Lc 24,3 (« elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus », cf. v. 23 : « n'ayant pas trouvé son corps »).

¹⁶ Il est question de deux anges assis en Jn 20,12 ; Mt 28,2 parle d'un ange du Seigneur assis ; chez Mc 16,5 c'est un jeune homme qui est assis. En Lc 24,4, deux hommes se tiennent debout près des femmes.

¹⁷ La version géorgienne a ici en plus : « Et le Sauveur leur répondit et dit : “Marthe, Marie” et elles lui dirent : “Rabbouni”, ce qui signifie “Mon Seigneur”(Jn 20,16). « J'ai trouvé celui que j'aime. » L'absence de ces mots dans le fragment arménien s'explique probablement par saut du même au même.

¹⁸ Traduction réalisée à ma demande par Agnès Ouzounian, que je remercie très sincèrement. Texte arménien : Տեսէք նորա (cod., lege նոր) խորհուրդ կատարեալ անդր. քանզի այսպէս գոչէ եւ ասէ. խնդրեցի զնա եւ ոչ գտի, գտին զիս որ պահէին զքաղաքն. ո՞րք էին պահապանքն, եթէ ոչ հրեշտակքն որ անդ նստէին. եւ զո՞ր քաղաք պահէին, բայց

Comme on le voit, Hippolyte fusionne les récits synoptiques de la visite des saintes femmes au tombeau vide avec l'épisode de l'apparition du Christ à Marie de Magdala rapporté par Jean (Jn 20,11-18), lui-même combiné à Mt 28,9, où il est précisé que les femmes saisissent les pieds de Jésus (ce qui n'est pas dit explicitement à propos de Marie de Magdala)¹⁹.

La même interprétation se retrouve dans une scholie attribuée à Cyrille d'Alexandrie. L'*Épitomé sur le Cantique des cantiques* de Procope²⁰ conserve une cinquantaine de scholies attribuées à un « Cyrille » – que le titre de la chaîne invite à identifier avec Cyrille d'Alexandrie. Un tel commentaire de Cyrille n'est pas conservé en tradition directe, et l'authenticité des fragments n'est pas pleinement assurée²¹. La scholie en question commente la course nocturne de la bien-aimée (Ct 3,1-4) :

[Le texte] désigne les femmes qui sont venues le premier jour de la semaine, de grand matin, au tombeau de Jésus et ne l'ont pas trouvé (cf. Lc 24,1-3). Par les mots «sur la couche», ou bien l'épouse veut dire «en quittant ma couche», ou bien elle appelle sa propre couche le tombeau du Seigneur, au sens où nous sommes ensevelis avec lui (cf. Rm 6,4). Mais elle ne l'a pas trouvé, puisqu'elle a entendu : « Il n'est pas ici: il est ressuscité » (Mt 28,6). Les gardes l'ont trouvée: ce sont les anges, eux qu'elle interroge : « Où avez-vous mis le Seigneur ? » (cf. Jn 20,15). Mais, après qu'elle eut dépassé ceux qu'elle a interrogés, il est venu à sa rencontre en lui disant : « Réjouissez-vous » (Mt 28,9). C'est pourquoi elle dit : « À peine les avais-je dépassés lorsque je l'ai trouvé – ce qui est mis pour: “et je l'ai trouvé” – et je ne le lâcherai pas. » Car elle a saisi ses pieds et elle a entendu : « Cesse de me toucher » (Jn 20,17). Par «maison de la mère», elle désigne l'assemblée des Apôtres vers qui elle s'en est allée pour annoncer la bonne nouvelle de la résurrection du Christ (cf. Jn 20,18)²².

Եթէ զնոր Երուսաղէմ զմարմինն Քրիստոսի. գտին զիս պահապանքն որ պահէին զքաղաքն. հարցանեն կանայքն. միթէ զոր սիրեաց անձն իմ տեսէ՞ք: Իսկ նոքա ասեն. Զո՞ խնդրէք. զՅիսուս նազովրեցի, ահա յարուցեալ է: Եւ ահա իբրեւ սակաւ մի ի բաց եղեն ի նոցանէ, պատահեաց նոցա փրկիչն: Յայնժամ կատարի ասացեալն. Գտի զոր սիրեաց անձն իմ, գտի զնա, կալայ զնա եւ ոչ թողի. քանզի յայնժամ զոտիւք պատատեալ պնդէին: Եւ Յիսուս ասէ ցնա. Մի՛ մերձենար զիս, զի չեւ եւս ելեալ եմ առ Հայր իմ: Եւ նա բուռն հարեալ ասէ. Ոչ թողից զքեզ, մինչեւ տարեալ մուծից ի սիրտս: (*Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata*, t. 2, ed. J.-B. Pitra, p. 232-233).

¹⁹ D'où le passage incohérent du pluriel au singulier dans le fragment arménien : « elles étreignaient <ses> pieds. Et Jésus *lui* dit : “ Ne me touche pas...” ». Dans la version géorgienne, le premier verbe est au singulier : « embrassant alors ses pieds, elle le tient fermement. Mais il s'écrit et lui dit : “Ne me touche pas...” » (trad. V. SAXER, *Marie Madeleine dans le commentaire d'Hippolyte* [n. 13], p. 223).

²⁰ *Procopii Gazaei Epitome in Canticum canticorum*. Introduction par J.-M. Auwers et M.-G. Guérard. Édition critique par J.-M. Auwers (CCSG 67), Turnhout, Brepols, 2011. Une édition avec traduction française est en préparation et paraîtra dans la collection « Sources chrétiennes ».

²¹ AUWERS, *L'interprétation du Cantique des Cantiques*, pp. 397-407.

²² *Procopii Gazaei Epitome in Canticum canticorum*, scholie n° 140 (CCSG 67, p. 170) : Τὰς γυναῖκας δηλοῖ τὰς ἐλθοῦσας μιᾷ σαββάτων ὁρθοῦ βαθέως ἐπὶ τὸ μνημα τοῦ Ἰησοῦ καὶ μὴ εὐρούσας αὐτόν. Τὸ οὖν ἐπὶ κοίτην ἢ ἀπὸ κοίτης φησὶν ἢ κοίτην ἑαυτῆς τὸ τοῦ κυρίου μνημα καλεῖ, καθὼς συνθαπτόμεθα αὐτῷ. Ἀλλ' οὐχ εὗρεν αὐτὸν ἀκούσασα.

Le même rapprochement entre la course de la bien-aimée et celle des saintes femmes est également fait par Cyrille de Jérusalem et, du côté latin (mais sans identifier les gardes de la ville avec les anges présents devant le tombeau vide), par Rufin, Ambroise et Apponius²³.

II. LES ESPRITS CHARGES D'UN MINISTÈRE

Les deux homélies d'Origène sur le Cantique ne vont pas au-delà de Ct 2,14. De son « petit commentaire », écrit à Alexandrie, nous n'avons conservé qu'un extrait, qui signale le changement souvent inopiné des locuteurs, source de confusion. Le grand commentaire en dix livres couvrait l'ensemble du poème, mais l'original grec est perdu ; Rufin a traduit en latin le prologue et la partie du commentaire qui couvre Ct 1,1–2,15. L'absence de préface du traducteur indique que Rufin n'a pas achevé la traduction avant de mourir en Sicile peu après 410, fuyant les Goths qui envahissaient l'Italie. Pour les chapitres suivants, notre meilleure source d'accès à l'exégèse origénienne est l'*Épitomé sur le Cantique* de Procope. Il contient de nombreux fragments (88 dans l'édition de M. A. Barbàra)²⁴ explicitement attribués, ou attribuables, au maître alexandrin. Mais une comparaison avec la partie du texte conservée dans la traduction de Rufin montre que le caténiste a considérablement résumé les explications d'Origène, parfois même en se concentrant sur un point précis²⁵. On peut donc se réjouir que la scholie origénienne sur Ct 3,1-4 nous documente de manière détaillée sur les gardes de Ct 3,3²⁶. Origène rappelle la quête de la bien-aimée à travers les places et les avenues de la ville (Ct 3,2) – une ville

Οὐκ ἔστιν ὧδε· ἡγέρθη γάρ. Καὶ εὗρον αὐτήν οἱ τηροῦντες ἄγγελοι, οὓς καὶ ἐρωτᾷ· Ποῦ τεθείκατε τὸν κύριον; Ἀλλὰ παρελθούση τοὺς ἐρωτηθέντας ὑπήντησεν λέγων· Χαίρετε. Διό φησιν· Ὡς μικρὸν παρήλθον ἀπ' αὐτῶν ἕως εὗρον (ἀντὶ τοῦ καὶ εὗρον) καὶ οὐκ ἀφήσω αὐτόν. Ἐκράτησε γὰρ τοὺς πόδας αὐτοῦ καὶ ἤκουσεν· Μὴ μοῦ ἄπτου. Οἶκον δὲ μητρὸς τὴν συναγωγὴν τῶν ἀποστόλων φησί, εἰς ἣν ἀπελθοῦσα εὐηγγελίζετο Χριστοῦ τὴν ἀνάστασιν.

²³ CYRILLE DE JERUSALEM, *Catéchèses baptismales*, XIV, 12-13 (PG 33,col. 840A-C) ; RUFIN, *Expositio symboli* 28 (CCSL 20, p. 164) ; AMBROISE, *De Isaac uel anima*, 5,42 (CSEL 32/1, pp. 666-667) ; APPONIUS, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, V, 7.11.15 (SC 421, pp. 74, 78 et 82-84).

²⁴ ORIGENE, *Commentario al Cantico dei cantici. Testi in lingua greca*. Introduzione, testo, traduzione e commento a cura di M.A. Barbàra (Biblioteca patristica 42), Bologna, Dehoniane, 2005. La même matière est répartie en 91 fragments (auxquels s'ajoutent quelques fragments supplémentaires empruntés à d'autres sources) dans l'édition de Fürst et Strutwolf : ORIGENES, *Die Homilien und Fragmente zum Hohelied*. Eingeleitet und übersezt von A. Fürst – H. Strutwolf (Origenes Werke mit deutscher Übersetzung, 9/2), Berlin – Boston, De Gruyter, 2016.

²⁵ J.-M. AUWERS, *L'interprétation du Cantique des Cantiques à travers les chaînes exégétiques grecques* (Instrumenta Patristica et Medievalia, 56), Turnhout, Brepols, 2011, pp. 321-358.

²⁶ L'*Épitomé* ne conserve malheureusement pas de scholie sur Ct 5,5-7 que l'on puisse attribuer à Origène.

qu'il identifie avec le monde entier²⁷ –, avant d'expliquer que les gardes sont les « esprits chargés d'un ministère » dont il est question en Hb 1,14²⁸.

La ville, c'est le monde entier, dont on doit faire le tour par sa contemplation²⁹ en s'appliquant aux enseignements de sagesse³⁰ – car ce sont eux, les places d'où on peut tirer quelque chose d'utile. Or c'est aussi le cas par les avenues, car « la Sagesse se fait entendre dans les rues, dans les avenues elle s'exprime avec assurance » (Pr 1,20). Or nous avons reçu nous aussi l'ordre d'écrire sur la largeur de notre cœur (cf. Pr 22,20)³¹. Mais, comme celui qu'elle cherche est trop grand pour les places et les avenues, elle dit ne pas avoir trouvé. Cependant, alors qu'elle s'est remise en route pour le trouver, c'est elle qui est trouvée par ceux qui gardent la ville et y font leur ronde. Il pourrait s'agir des esprits remplissant un ministère (cf. Hb 1,14) : « ce sont eux que le Seigneur a envoyés pour faire le tour de la terre » (cf. Za 1,10) ; c'est donc auprès d'eux qu'elle s'informe sur celui qu'elle désire. Mais leur réponse n'est pas rapportée par écrit. Nous apprenons par là que, si nous sommes sur le point de trouver celui que nous désirons, il nous faut nous dépasser nous-mêmes quelque peu et devenir supérieurs à ces anges, dont Pierre semble parler dans une lettre, lorsqu'il enseigne la supériorité de ce qui a été mis en réserve pour les parfaits, « vers quoi des anges désirent fixer leurs regards » (1 P 1,12)³².

²⁷ Il s'agit d'un thème stoïcien, que l'on retrouve par exemple chez PHILON D'ALEXANDRIE, *De opificio mundi*, 20. Il faut noter par ailleurs que, par κόσμος, Origène entend sans doute ici « tout l'ensemble du ciel et de la terre ou des cieux et de la terre » (*Commentaire sur l'évangile de Jean*, I, 87, SC 120, p. 102 ; cf. Note complémentaire de C. Blanc, *ibid.*, pp. 398-399).

²⁸ Mon analyse de ce passage a bénéficié d'un échange avec Lorenzo Perrone et Samuel Pomeroy, que je remercie pour leur éclairage.

²⁹ Littéralement : « par la contemplation à son sujet » (τῇ περὶ αὐτοῦ θεωρίᾳ), ce qu'on peut comprendre : par la contemplation du monde, ou par celle du Verbe divin (= le bien-aimé), dont il a été question dans le début de la scholie.

³⁰ Ou « en poursuivant de savantes études », car il est ici question de science profane, tout au moins de la physique qui n'est que la première étape de la philosophie. Cf. la note de A. Fürst et H. Strutwolf, dans ORIGÈNES, *Die Homilien und Fragmente zum Hohelied*, p. 192, n. 164.

³¹ Jeu de mots difficile à rendre en français, entre πλατεία (« large rue, avenue ») et πλάτος (« largeur »).

³² *Procopii Gazaei Epitome in Canticum canticorum*, scholie n° 139 (CCSG 67, p. 168-169) : « Ὅλος δὲ ὁ κόσμος ἢ πόλις, ὃν ἐκπεριελθεῖν δεῖ τῇ περὶ αὐτοῦ θεωρίᾳ γινόμενον ἐν ταῖς σοφαῖς διδασκαλίαις· αὐταὶ γὰρ ἀγοραί, ὅθεν τὴν χρησιμὴν ἐστὶ λαβεῖν. Ἀλλὰ καὶ ἐν ταῖς πλατείαις· Σοφία γὰρ ἐν ἐξόδοις ὑμνεῖται, ἐν δὲ πλατείαις παρρησίαν ἄγει. Κεκελεύσμεθα δὲ καὶ ἡμεῖς ἐπὶ τὸ πλάτος τῆς καρδίας ἡμῶν γράψαι. Μείζονα δὲ ζητοῦσα ἢ κατ'ἀγοράς καὶ πλατείας, μὴ εὕρηκέναι φησί. Πλὴν ὁδεύει πάλιν ἐπὶ τὴν εὕρεσιν, εὕρισκομένη ὑπὸ τῶν τηρούντων τὴν πόλιν καὶ κυκλοῦντων αὐτήν· εἶεν δ' ἂν τὰ λειτουργικὰ πνεύματα· οὗτοί εἰσιν οὓς ἐξαπέστειλε κύριος περιδεῦσαι τὴν γῆν, ὧν δὴ περὶ τοῦ ποθομένου πυνθάνεται. Οὐκ ἀναγράφεται δὲ τούτων ἀπόκρισις. Διδασκόμεθα δέ, εἰ μέλλοιμεν εὕρεῖν τὸν ποθούμενον, ὀλίγον τι παρελθεῖν καὶ κρείττους γενέσθαι τῶν τοιούτων ἀγγέλων, περὶ ὧν ἔοικεν ἐν ἐπιστολῇ λέγειν ὁ Πέτρος, διδάσκων τὴν ὑπεροχὴν τῶν τοῖς τελείοις ἀποκειμένων, εἰς ἃ ἐπιθυμοῦσιν ἄγγελοι παρακύψαι.

Ce texte n'a pas retenu l'attention des patrologues qui se sont intéressés à l'angéologie d'Origène³³. On voit ici qu'Origène identifie aux anges les cavaliers de la vision inaugurale de Zacharie, qui parcourent la terre entière pour constater qu'elle est habitée et tranquille (Za 1,7-11)³⁴. On retrouve ici l'idée chère à Origène selon laquelle les anges ont un rôle dans l'administration du monde³⁵. Notre passage est original en ce qu'il exhorte le lecteur à dépasser la condition des anges, pour accéder à ce vers quoi ceux-ci désirent fixer leur regard, mais qui leur est inaccessible, du moins dans leur condition actuelle³⁶. Le texte s'éclaire lorsqu'on le rapproche d'un passage du *Commentaire sur Matthieu* consacré à la parabole du filet (Mt 13,47-50), où Origène explique que, parmi les anges, certains sont inférieurs aux hommes – ceux précisément dont parle la *Prima Petri* et à qui ont été confiées des missions de moindre importance³⁷. Car les anges n'ont pas tous manifesté le même mérite ni le même zèle ni les mêmes vertus avant l'organisation du monde ; or, c'est en fonction de leurs mérites et de leurs vertus, de leur vigueur et de leurs talents que les anges se voient attribuer tel ou tel emploi dans l'administration du monde³⁸. C'est ainsi que Paul, par son labeur et la moisson qu'il a récoltée, pourrait bien l'emporter sur certains de ces anges moins zélés³⁹.

On retrouve l'identification des gardes aux « esprits chargés d'un ministère » chez Nil d'Ancyre :

Finale­ment, quand les gardes, ceux qui veillent dans la ville, l'eurent trouvée – ce sont les esprits dont le ministère est d'être au service du salut des hommes (cf. Hb 1,14) ou qui sont préposés au bon ordre de la vie – interrogés au sujet de l'aimé, ils l'ont dépassée en silence, parce qu'elle n'était pas digne d'obtenir une réponse⁴⁰.

³³ On trouvera une synthèse dans C. BLANC, *L'angéologie d'Origène*, dans *Studia patristica* XIV (Texte und Untersuchungen, 11), Berlin, Akademie Verlag, 1976, 79-109 ; A. MONACI CASTAGNO, *Angelo*, dans EAD. (éd.), *Origene. Dizionario. La cultura, il pensiero, le opere*, Roma, 2000, Città Nuova, 5-13 ; EAD., *Origène et les anges des nations*, dans Y.M. BLANCHARD – B. POUDERON – M. SCOPELLO (éds), *Les forces du bien et du mal dans les premiers siècles de l'Église* (Théologie historique, 118), Paris, Beauchesne, 2010, pp. 319-334.

³⁴ Za 1,10 n'est pas cité ailleurs dans l'œuvre conservée d'Origène.

³⁵ Cf. BLANC, *L'angéologie d'Origène*, pp. 87-88.

³⁶ La même idée se retrouve chez AMBROISE, *De Isaac uel anima*, 5,40 (CSEL 32/1, p. 666), en lien avec Ct 5,7 et avec un renvoi à 1 P 1,12.

³⁷ ORIGÈNE, *Commentaire sur Matthieu*, X, 13 : « Certains anges, auxquels une telle mission n'a pas été confiée [= mettre les justes à part des mauvais] – et non pas tous –, sont inférieurs aux hommes qui seront sauvés dans le Christ ; car nous avons aussi lu le texte : “sur lesquelles des anges désirent se pencher” (1 P 1,12), où il n'est pas dit : “tous les anges”. Nous savons aussi que “nous jugerons des anges” (1 Co 6,3), sans qu'il soit dit : “tous les anges” » (trad. R. Girod, SC 162, p. 191). Les deux mêmes citations néo-testamentaires se retrouvent associées dans le même *Commentaire sur Matthieu*, XV, 27 (GCS 40, p. 430) et XVII, 30 (GCS 40, p. 672).

³⁸ ORIGÈNE, *Traité des principes*, I, 8,1 (SC 252, p.220-223).

³⁹ ORIGÈNE, *Homélies sur le Nombres*, 11,4,2 (SC 442, p. 36-37), où on trouve une fois encore associés 1 P 1,12 et 1 Co 6,3. De même encore dans une scholie origénienne sur Ep 1,11 éditée par F. PIERI, *Esegesi paolina. I testi frammentari* (Opere di Origene, XIV/4), Roma, Città Nuova, 2009, pp. 244-246.

⁴⁰ NIL D'ANCYRE, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, 67, trad. M.-G. Guérard (SC 403, p. 327). Texte grec : Ἀλλ' ὅταν εὗρον αὐτήν οἱ φύλακες οἱ τηροῦντες ἐν τῇ πόλει, οὗτοι δὲ εἰσι λειτουργικὰ πνεύματα τῇ τῶν ἀνθρώπων σωτηρίᾳ διακονοῦντα ἢ τῇ διοικήσει τοῦ βίου

III. LA HIERARCHIE ANGÉLIQUE

Chez Grégoire de Nysse, les gardes représentent l'ensemble de la hiérarchie angélique. L'évêque cappadocien imagine que la bien-aimée a multiplié les noms pour appeler celui qu'elle aime, mais celui-ci n'a répondu à aucun d'entre eux, pour lui faire comprendre qu'il est au-dessus de tout nom (cf. Ph 2,9) et que « sa majesté, sa gloire et sa sainteté sont sans limite »⁴¹, ce qui relance la quête :

Aussi [l'Épouse] se lève-t-elle à nouveau et parcourt-elle en esprit la nature intelligible et hypercosmique qu'elle appelle la ville, où sont les principautés, les dominations, les puissances avec les trônes qui leur sont assignés (cf. Col 1,16), l'assemblée des êtres célestes (cf. Hb 12, 22) qu'elle appelle la place, et la foule innombrable qu'elle désigne sous le nom de rue, pour voir si peut-être se trouvera parmi eux Celui qu'elle aime. Elle parcourt donc, dans son exploration, toute la hiérarchie angélique, et, comme elle ne voit pas parmi les biens qu'elle découvre Celui qu'elle cherche, elle se dit à part soi : Ne pourraient-ils, eux, du moins, atteindre Celui que j'aime ? Et elle leur dit : Vous, du moins, avez-vous vu Celui qu'a aimé mon âme ? Mais ils ne répondent rien à cette question et montrent par leur silence que, même pour eux, Celui qu'elle cherche est incompréhensible⁴².

Ville, place et avenues sont donc les lieux où veillent les puissances hypercosmiques, qui ne peuvent combler le désir de la bien-aimée vu que, étant des créatures comme elle, ces puissances ne peuvent atteindre Celui qu'elle aime et avouent par leur silence même qu'il est hors de leur portée (ἄληπτος)⁴³. En dépit de leur condition éminente, aucun des êtres purement spirituels ne peut saisir la nature divine par l'intellect⁴⁴.

ἐφεστῶτα, καὶ ἐπερωτηθέντες περὶ τοῦ ἀγαπώμενου, σιωπῇ παρήλθον αὐτὴν ὡς οὐκ ἀξίαν ἀποκρίσεως (*ibid.*, p. 326). – Nil ne commente pas Ct 5,7.

⁴¹ GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, hom. 6 (GNO 6, p. 182, l. 3-4).

⁴² GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, hom. 6, trad. A. Rousseau, Bruxelles, Lessius, 2008, p. 147. Texte grec : διὸ πάλιν ἀνίστησιν ἑαυτὴν καὶ περιπολεῖ τῇ διανοίᾳ τὴν νοητὴν τε καὶ ὑπερκόσμιον φύσιν, ἣν πόλιν κατονομάζει, ἐν ἣ αἱ ἀρχαὶ τε καὶ κυριότητες καὶ οἱ ταῖς ἐξουσίαις ἀποτεταγμένοι θρόνοι ἢ τε τῶν ἐπουρανίων πανήγυρις, ἣν ἀγορὰν ὀνομάζει, καὶ τὸ τε τῶν ἐπουρανίων πανήγυρις, ἣν ἀγορὰν ὀνομάζει, καὶ τὸ ἀπερίληπτον ἀριθμῷ πλήθος, ὃ τῇ τῆς πλατείας διασημαίνει ὀνόματι, εἰ ἄρα ἐν τούτοις εὗρεθεῖ τὸ ἀγαπώμενον. ἡ μὲν οὖν περιήει διερευνωμένη πᾶσαν ἀγγελικὴν διακόσμησιν καὶ ὡς οὐκ εἶδεν ἐν τοῖς εὗρεθεῖσιν ἀγαθοῖς τὸ ζητούμενον τοῦτο καθ' ἑαυτὴν ἐλογίσατο· ἄρα καὶ ἐκείνοις ληπτὸν ἐστὶ τὸ παρ' ἐμοῦ ἀγαπώμενον; καὶ φησι πρὸς αὐτούς· μὴ καὶ ὑμεῖς ὃν ἠγάπησεν ἡ ψυχὴ μου εἴδετε; σιωπήσαντων δὲ πρὸς τὴν τοιαύτην ἐρώτησιν καὶ διὰ τῆς σιωπῆς ἐνδειξαμένων τὸ κάκεινοις ἄληπτον εἶναι τὸ παρ' αὐτῆς ζητούμενον (GNO 6, p. 182, l. 4-17).

⁴³ Pour le commentaire de ce passage, voir F. DÜNZL, *Braut und Bräutigam. Die Auslegung des Canticum durch Gregor von Nyssa* (Beiträge zur Geschichte der biblischen Exegese, 32), Tübingen, Mohr, 1993, p. 114 ; M. CORBIN, *Les Homélies de Grégoire de Nysse sur le Cantique* (Patrimoines), Paris, Cerf, 2018, p. 196.

⁴⁴ Cf. G. MASPERO, *The In Canticum in Gregory's Theology: Introduction and Gliederung*, dans G. MASPERO – M. BRUGAROLAS – I. VIGORELLI (eds), *Gregory of Nyssa: In Canticum Cantorum. Analytical and Supporting Studies. Proceedings of the 13th International Colloquium*

Grégoire maintient la même interprétation pour les gardes du chapitre 5, qu'il identifie explicitement aux « esprits chargés d'un ministère, envoyés en service pour le bien de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut » (Hb 1,14)⁴⁵. Il lui faut alors expliquer comment les anges ont pu frapper la bien-aimée et lui retirer son voile. En fait, leur action est purificatrice : le bâton dont les gardes se servent n'est autre que l'Esprit saint lui-même, dont saint Paul a énuméré les fruits, entre autres l'ascèse (Ga 5,22-23). Ce bâton opère la guérison en même temps qu'il frappe. Aussi « apparaît comme bonne, la blessure par laquelle s'est effectué l'enlèvement du voile de l'Épouse, en sorte que soit révélé la beauté de l'âme que n'obscurcit nul revêtement »⁴⁶.

Ambroise, dans le *De uirginitate*, défend une interprétation quelque peu différente : les gardes des remparts sont les anges, qui gardent la cité de Dieu qui est au ciel. De leur glaive, ils donnent la bonne blessure, la blessure de charité (dont parle la bien-aimée lorsqu'elle déclare : « Je suis blessée d'amour », Ct 2,5 ; 5,8). Quant au manteau (*pallium*) qu'ils lui enlèvent, c'est « l'enveloppe de l'activité corporelle, afin qu'elle cherche le Christ dans la nue simplicité de l'esprit, car personne ne peut voir le Christ s'il porte le manteau de la philosophie, la livrée de la sagesse du monde »⁴⁷.

IV. LES PROPHETES ET LES APOTRES

Philon, évêque de Carpasia dans l'île de Chypre au tournant des 4^e et 5^e s., propose une autre explication pour les vigiles du chapitre 3 :

Ceux qui gardent la cité et qui y font des rondes : elle appelle ainsi les justes, qui gardent les commandements ; par ceux qui font des rondes dans l'Église, elle désigne les saints prophètes et apôtres.⁴⁸

Philon propose la même explication pour les gardes du chapitre 5, sans s'embarrasser des coups qu'ils infligent à la bien-aimée :

on Gregory of Nyssa (Rome, 17-20 September 2014) (Supplements to Vigiliae Christianae 150), Leiden – Boston, Brill, 2018, 3-52, p. 30.

⁴⁵ GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, hom. 12 (GNO 6, p. 364, l. 5-7).

⁴⁶ GRÉGOIRE DE NYSSE, *Homélies sur le Cantique des cantiques*, hom. 12, trad. A. Rousseau, p. 263-264 (GNO 6, p. 366, l. 6-9).

⁴⁷ AMBROISE, *De uirginitate*, 85-92 (éd. F. Gori, Milano, Biblioteca Ambrosiana ; Roma, Città Nuova, 1989, p. 68-72). – Plus haut dans le même traité, Ambroise identifie déjà le *pallium* de la bien-aimée avec la philosophie, mais dans un sens positif, puisqu'il s'agit du vêtement de la sagesse dont le Christ a revêtu son propre corps et ses apôtres (*De uirginitate*, 48, éd. F. Gori, p. 44). Voir G. MADEC, *Saint Ambroise et la philosophie*, Paris, Études augustinienes, 1974, pp. 41-44.

⁴⁸ PHILON DE CARPASIA, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, 74. Texte grec : Τηροῦντας καὶ κυκλοῦντας ἐν τῇ πόλει τοὺς δικαίους λέγει, τοὺς τηροῦντας τὴν ἐντολήν· τοὺς κυκλοῦντας ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ, τοὺς ἁγίους προφήτας καὶ ἀποστόλους (PG 40, col. 77B). La traduction latine d'Épiphane le scolastique est substantiellement identique (ce qui n'est pas toujours le cas) : Seruantes et circumeunt in ciuitate iustos dicit in ecclesia constitutos et sicut in ciuitate mandata seruantes, qui sunt prophetae uel apostoli (éd. A. Ceresa-Gastaldo, Torino, Società editrice internazionale, 1979, p. 108).

Par gardes spirituels et inspirés par l'Esprit, comprends de manière sûre les prophètes et les apôtres, qui, rencontrant la sainte épouse, l'ont unie au bel époux⁴⁹.

La finale est légèrement différente dans la traduction-adaptation latine d'Épiphane le scolastique⁵⁰ :

Par gardes, comprends ici clairement les prophètes spirituels et les apôtres qui, rencontrant la sainte épouse, l'ont frappée non pour la faire mourir, mais bien plutôt pour la rendre meilleure⁵¹.

De fait, la suite du texte explique que les coups sont ceux de la mortification, du don de soi et de la correction fraternelle, auxquels invitent les auteurs de l'un et l'autre Testament.

V. LES SCRIBES ET LES PHARISIENS

Le premier commentateur latin du Cantique dont l'œuvre est conservée est Grégoire, évêque d'Elvire en Bétique (aujourd'hui en Andalousie) au 4^e s. Son image des gardes de Ct 3,3 est résolument négative. Peut-être avait-il présent à l'esprit le parallèle du chapitre 5 où les gardes frappent la bien-aimée. Nous ne pouvons que le conjecturer, car son commentaire ne va pas au-delà de Ct 3,4. Voici comment il s'exprime :

Qui sont ces gardes, sinon les scribes et les pharisiens, c'est-à-dire les chefs des Juifs qui gardaient avec une stricte observance cette même cité de l'ancienne Loi et qui, en la parcourant, en scrutaient tous les préceptes ? Or ces gardes, ces gens faisant leur ronde, ces scrutateurs de l'ancienne Loi trouvèrent à la vérité l'Église née dans le corps du Christ, lorsqu'ils répondirent aux mages qui leur demandaient où le Christ naîtrait, qu'il devait naître à Bethléem de Juda (cf. Mt 2,4-6)⁵².

⁴⁹ PHILON DE CARPASIA, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, 134. Texte grec : Φύλακας νοητοὺς καὶ πνευματικοὺς τοὺς προφῆτας νόει σαφῶς, καὶ τοὺς ἀποστόλους, οἵτινες εὐρόντες τὴν ἁγίαν νύμφην, τῷ καλῷ αὐτὴν νυμφίῳ προσάπτουσιν. (PG 40, col. 77B).

⁵⁰ Les rapports entre le texte de Philon transmis en tradition directe, les scholies philoniennes dans l'Épitomé de Procope et la traduction latine réalisée au 6^e s. par Épiphane à la demande de Cassiodore sont extrêmement complexes. Cf. AUWERS, *L'interprétation du Cantique des Cantiques à travers les chaînes exégétiques grecques*, pp. 359-360 et M.A. BARBARA, *Note sulle traduzioni latine del Commentario al Cantico dei cantici di Filone di Carpasia*, dans EAD. – M.R. PETRINGA (eds.), *In ricordo di Sandro Leanza. Giornate di studio di letteratura cristiana antica*, Messina, Sicania, 2019, pp. 41-52. – Une nouvelle édition du Commentaire de Philon est en préparation à Louvain-la-Neuve.

⁵¹ ÉPIPHANE LE SCOLASTIQUE, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, 135 : Custodes hic intellege aperte spiritalis prophetas et apostolos, qui inuenientes sanctam sponsam percusserunt eam non ut perimerent, sed ut potius emendarent (éd. A. Ceresa-Gastaldo, p. 142).

⁵² GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Épithalame*, V, 10, trad. J.-M. Auwers et R. Winling, dans J.-M. AUWERS (éd.), *Lectures patristiques du Cantique des cantiques*, Paris, Cerf, 2022, pp. 396-397. Texte latin : Qui sunt isti custodes, nisi scribae et Pharisei, id est principes Iudaeorum, qui hanc ipsam priscae legis ciuitatem magna obseruatione custodiebant et omnia eius praecepta circumeuntes inuestigabant ? Hi ergo custodes et circuitores et inquisitores priscae legis

L'évêque d'Elvire commet ici un raccourci puisqu'il fait l'impasse sur Hérode, qui a répercuté la question des mages auprès des grands prêtres – non des pharisiens – et des scribes et qui reçoit leur réponse (Mt 2,4-6). L'idée que défend ici le prélat espagnol est que l'Église est née dès l'Incarnation. Plus précisément, « l'Église est le corps individuel que le Verbe a pris dans le sein de la Vierge Marie : cette chair virginale (...) qui est née à Bethléem et qui a été brisée sur la croix et enfermée dans le tombeau »⁵³.

VI. LES PHILOSOPHES ET LES IDOLÂTRES

L'image n'est guère plus positive chez Juste, évêque d'Urgell en Tarraconaise (aujourd'hui en Catalogne) dans la première moitié du 6^e s. Il identifie les gardes aux philosophes et aux idolâtres, qui ne sont d'aucun secours pour la bien-aimée, vu qu'ils sont eux-mêmes « incapables de trouver le Christ ».

Les sages du siècle et les adorateurs des idoles ont argumenté contre moi, multipliant les vaines recherches et élaborant tant et plus d'ouvrages à force de travaux inutiles. Je leur ai demandé : Pourquoi vous tourmenter en vain avec d'inutiles tentatives ? pourquoi user en pure perte les forces de votre vigoureuse intelligence ? N'avez-vous pas vu celui qu'aime mon âme ? Quoique vous vous glorifiiez, en effet, du nom trompeur de sagesse, Dieu a rendu folle votre sagesse (cf. 1 Co 1,20), puisque vous avez été absolument incapables de trouver le Christ⁵⁴.

VII. LES PERSECUTEURS

Les coups et blessures évoqués en Ct 5,7 sont, pour Juste, l'occasion d'évoquer les persécutions qu'a endurées l'Église d'Espagne.

Les gardes qui font la ronde dans la ville m'ont rencontrée. Les puissances du siècle, celles qui sont reconnues comme régissant pour ainsi dire l'État, ont mis la main sur moi. Ils m'ont frappée et ils m'ont blessée. Les puissances du siècles se sont acharnées sur mon corps, m'infligeant force plaies et tourments ; elles m'ont jetée en prison après

inuenerunt quidem Ecclesiam in Christi corpore natam, quando dixerunt interrogantibus magis, ubi Christus nasceretur, in Bethleem Iudae Christum nasci debere (éd. E. Schulz-Flügel, Freiburg i.Br., Herder, 1994, p. 253).

⁵³ J. COLLANTES LOZANO, *San Gregorio de Elvira. Estudio sobre su eclesiología*, Granada, Facultad de Teología de Granada 1954, p. 58 : « La Iglesia es el cuerpo individuo que tomó el Verbo en las extrañas de la Virgen María : aquella carne virginal, física, concreta, palpitante, que nació en Belén y fue destrozada en la cruz y estuvo encerrada en el sepulcro ». Cf. F.J. BUCKLEY, *Christ and the Church according to Gregory of Elvira*, Roma, Gregorian University Press, 1964, p. 117.

⁵⁴ JUSTE D'URGELL, *Commentaire du Cantique des cantiques*, 58, traduction S. Mercier, dans J.-M. AUWERS (éd.), *Lectures patristiques du Cantique des cantiques*, p. 445. Texte latin : Disputauerunt contra me saeculi sapientes idolorumque cultores, multa inaniter perscrutantes pluresque libros irritis laboribus conficientes, quibus dixi : Cur incassum superfluo conatu uexamini ? Cur frustra uehementis ingenii uires atteritis ? Num quem dilexit anima mea uidistis ? Quamuis enim falso nomine sapientiae gloriemini, stultam fecit Deus sapientiam uestram, quia Christum illic inuenire minime ualuistis (éd. R. Guglielmetti, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2011, p. 58).

m'avoir chargée de liens ; elles ont prolongé ma vie par des supplices raffinés sans me donner une mort rapide, pour que je ne puisse pas échapper facilement aux peines qui m'étaient appliquées. *Les gardes des remparts m'ont enlevé mon manteau*. En effet, ces puissances ont rasé les églises et ont livré aux flammes les autels en même temps que les Évangiles ou autres livres canoniques ; après avoir jeté les prêtres en prison ou les avoir condamnés aux mines, elles n'ont pas accordé de lieu pour le Sacrifice, elles n'ont pas autorisé le baptême ni non plus permis de communier. Quand elles nous ont opposé tous ces refus en y ajoutant la persécution, alors, en un sens, elles ont enlevé son manteau à l'épouse du Christ, c'est-à-dire à son Église⁵⁵.

Ce texte laisse perplexe : une persécution d'une telle ampleur n'est pas documentée en Espagne, du moins à l'époque de Juste d'Urgell⁵⁶. Par contre, la démolition des églises et la destruction des saintes Écritures sont une mesure qu'ordonnait le premier édit de persécution de Dioclétien (303)⁵⁷. Il semble que Juste projette sur son époque un schéma-type des persécutions remontant au 4^e s.

Juste n'est pas le premier à avoir interprété les gardes des remparts comme une figure annonciatrice des persécuteurs de l'Église à venir. L'idée est déjà présente chez Théodoret. Dans son *Commentaire du Cantique des cantiques* (vers 431), l'évêque de Cyr glose ainsi les propos de la bien-aimée :

Alors que je déambulais à la recherche de mon aimé, je tombe sur les habitants et les gardes de la ville. Ils ne m'ont pas seulement maltraitée et frappée, ils m'ont couverte de blessures et m'ont arraché ma robe. Par gardes des remparts et gardes de la ville, je pense que l'épouse désigne les chefs des peuples, les princes et les tyrans, qui jadis ont combattu l'épouse de Dieu, qui ont frappé et blessé les glorieux

⁵⁵ JUSTE D'URGELL, *Commentaire du Cantique des cantiques*, 113-115, traduction S. Mercier, dans J.-M. AUWERS (éd.), *Lectures patristiques du Cantique des cantiques*, pp. 462-463. Texte latin : *Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem. Comprehenderunt me saeculi potestates, qui quasi rempublicam regere dinoscuntur. Percusserunt me, uulnerauerunt me. Plagis et suppliciis in corpore meo debacchati sunt, et onerantes vinculis in carceribus concluserunt, prolongantes exquisitis cruciatibus uitam nec mortem celeriter inferentes, ne facile ab illatis poenis exui possem. Tulerunt pallium meum custodes murorum. Etenim quando ecclesias ad solum usque demoliti sunt, et altaria simul cum Euangelis uel ceteris libris canonicis ignibus cremaverunt, sacerdotibus in carcere reclusis uel in metallo condemnatis, quando nec sacrificandi locus, nec baptizandi libertas, nec communicandi est attributa licentia; cum haec omnia persequendo denegauerunt, tunc quodammodo sponsae Christi, id est ecclesiae, quasi quoddam pallium abstulerunt* (éd. Guglielmetti, p. 92-92).

⁵⁶ Sur ce sujet, voir J. FONTAINE, *La péninsule ibérique de la tutelle ostrogothique aux prérenaissances régionales*, dans L. PIETRI (éd.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*. III. *Les Églises d'Orient et d'Occident*, Paris, Desclée, 1988, pp. 374-388 ; R. E. GUGLIELMETTI, *Il commento al Cantico dei Cantici di Giusto d'Urgell e il suo radicamento nel contesto storico*, dans A.A. NASCIMENTO – P.F. ALBERTO (éds), *IV Congreso Internacional do Latim Medieval Hispânico - Lisboa, 12-15 de Outubro de 2005, Actas*, Lisboa, Centro de Estudos Clássicos, 2006, pp. 599-616 ; É. MAILLOT, *Les commentaires au Cantique des cantiques de Juste d'Urgell à Bède le Vénérable. Recherches sur l'exégèse biblique et la spiritualité durant le Haut Moyen Âge latin*, thèse soutenue le 27 novembre 2020 à l'Université Lumière Lyon 2, pp. 137-157.

⁵⁷ EUSEBE DE CESAREE, *Histoire ecclésiastique*, VIII, 2,4 (SC 55, p. 7).

martyrs, les ont livrés à la mort, ont mis leurs âmes à nu et ont enlevé à ces âmes le corps comme si c'était une robe⁵⁸.

VIII. ANGES ET DEMONS

Apponius propose des identifications opposées pour les gardes du chapitre 3 et ceux du chapitre 5. Les premiers sont les anges, qui passent leurs veilles à scruter la Loi divine et ont pour mission de protéger les âmes contre les démons.

L'âme qui chérit Dieu, qui est enflammée du désir du ciel à la façon d'un amour charnel, a été trouvée par ces citoyens qui jouent le rôle des anges. Ils ont en effet la garde de la foi droite, eux qui passent leurs veilles à scruter la parole de la loi divine, tout comme la garde des anges a été établie par la volonté du créateur en faveur des âmes contre les attaques des démons. C'est d'eux que parle le prophète : « Heureux ceux qui scrutent ses témoignages » (Ps 118,2). Ces citoyens peuvent dire à l'âme qui cherche le Christ : « Nous l'avons vu. Il n'avait ni beauté ni éclat. Son visage était comme humilié et caché. Or il a été blessé à cause de nos péchés, broyé » (Is 53,2-8)⁵⁹.

Comme on le voit, Apponius comble les blancs du texte : il suppose que les gardes ont répondu à la question de la bien-aimée et restitue cette réponse, à partir d'un autre passage de l'Écriture sainte.

Les gardes du chapitre 5 sont au contraire les démons, pleins de zèle au demeurant.

Au milieu de toutes leurs méchancetés, en ennemis de la foi droite, vigilants dans leurs embûches, faisant jour et nuit le tour de la cité, ils [= les démons, ces voleurs d'âmes] la gardent avec grand soin, elle qu'entourent les murs des apôtres. Si donc ils découvrent quelqu'un dehors, ils le frappent, le blessent et le dépouillent, en l'empêchant de croire qu'existe dans le Christ une chair véritable qui a été clouée au bois, d'où a jailli sous le coup de la lance un sang véritable, et qu'il est

⁵⁸ THEODORET DE CYR, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, III, sur Ct 5,4-7. Texte grec : Περινοστοῦσα δὲ, καὶ τὸν ποθοῦμενον ἐπιζητοῦσα, περιπίπτω τοῖς τὴν πόλιν οἰκοῦσι καὶ φυλάττουσιν· οἱ δὲ οὐ μόνον με ἠκίσαντο, ἢ ἐμαστίγωσαν, ἀλλὰ καὶ τραύματα περιέθηκαν, καὶ τὸ θέριστρόν μου ἀφείλοντο. Φύλακας δὲ τειχῶν ὑπὸ τῆς νύμφης ἡγοῦμαι καλεῖσθαι καὶ φύλακας πόλεως, δημαγωγούς καὶ ἄρχοντας, καὶ τυράννους, πάλαι τῇ τοῦ Θεοῦ πολεμήσαντας νύμφη, καὶ τοὺς καλλινίκους μάρτυρας πατάξαντάς τε καὶ τραυματίσαντας, καὶ τῷ θανάτῳ παραδεδωκότας, καὶ τὰς ψυχὰς γυμνώσαντας, καὶ τὸ σῶμα ἀπὸ τῶν ψυχῶν οἷόν τι θέριστρον εἰληφότας (PG 81, col. 153BC).

⁵⁹ APPONIUS, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, V, 12, trad. B. de Vregille et L. Neyrand (SC 421, p. 81). Texte latin : Ab his ergo ciuibz inuenta est diligens anima Deum, quae secundum corporalem amorem caelesti inflammatur desiderio, qui angelorum uices agunt ; qui ita custodiunt rectam fidem sicut angelorum custodia erga animas a daemonum impugnatione iussu creatoris constituta probatur, qui uigilant in uerbo legis diuinae. De quibus dicit propheta : *Beati qui scrutantur testimonia eius*. Qui ciues quaerenti animae Christum possunt dicere : *Vidimus eum, et non habebat decorem neque speciem, et quasi humiliatus et absconditus uultus eius. Ipse autem uulneratus est propter peccata nostra, attritus est propter scelera nostra, et oblatu est quia ipse uoluit. Generationem autem eius quis enarrabit ?* (SC 421, p. 80)

Dieu véritable, lui qui, lorsqu'il l'a voulu, a déposé l'âme véritable qu'il portait, et, lorsqu'il l'a voulu, l'a reprise après l'avoir déposée⁶⁰.

IX. PHILIPPE, PIERRE, PAUL ET LES AUTRES HERAULTS DE LA VERITE

Nous terminerons notre parcours dans la Northumbrie du début du 8^e s., avec le moine Bède le Vénérable, L'image des gardes est résolument positive chez lui. Commentant Ct 3,3, il écrit :

Les veilleurs qui gardent la cité sont les hérauts de la vérité, qui veillent toujours avec une attention dévouée sur la sainte Église répandue dans le monde entier, et qui persévèrent à prêcher la parole, de peur qu'elle ne soit corrompue par des personnes sans foi. Ils ont donc trouvé les païens attentifs à la recherche de la vérité et ils leur ont montré ce qu'ils cherchaient : Philippe, qui a révélé la lumière de l'Évangile à l'eunuque et lui a appris à comprendre les paroles du prophète qu'il lisait (Ac 8,29-35) ; Pierre, qui a imprégné Corneille et sa famille de la grâce céleste qu'il désirait tant (Ac 10) ; Paul, qui a fait connaître Dieu aux Athéniens qui l'adoraient dans l'ignorance (Ac 17,16-31) ; et tous ceux qui ont révélé la présence du Créateur à ceux qui la cherchaient et la désiraient depuis si longtemps⁶¹.

L'énumération des noms de Philippe, Pierre et Paul semble refermer la liste des « hérauts de la vérité » sur les premiers temps de l'Église. Impression fautive si on se réfère au commentaire du passage parallèle en Ct 5,7 (à moins que Bède ne distingue deux types de gardes) :

Les gardes qui font le tour de la cité sont les saints docteurs à qui le soin de l'Église a été délégué afin que, par leur parole et leur exemple, ils la protègent de l'assaut des fausses doctrines et attisent de plus en plus sa crainte et son amour pour son Créateur. Ils font le tour de la cité parce qu'en tout lieu du monde entier, partout où la sainte Église est répandue, on trouve soit leur présence corporelle et leur voix vivante, soit leurs enseignements et leurs actes consignés par écrit. Trouvant

⁶⁰ APPONIUS, *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, VIII, 24, trad. B. de Vregille et L. Neyrand (SC 421, p. 269). Texte latin : Qui inter omnes nequitias suas, magno studio, rectae fidei ut hostes, die noctuque *circueunt*, peruigiles insidiis suis *custodiunt ciuitatem* quae *apostolicis* muris ambitur. Vnde si quempiam foris repererint, *percutiunt, uulnerant* atque *exspoliant*, non credendo ueram carnem in Christo, quae ligno adfixa est, unde uerus sanguis ictu lanceae fluxit, et uerum Deum, qui ueram animam quam gestabat, quando uoluit posuit, quando uoluit positam sumpsit (SC 421, p. 268).

⁶¹ BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Commentaire du Cantique des cantiques*, II, sur Ct 3,3 : Vigiles namque qui custodiunt ciuitatem praecones sunt ueritatis qui ad custodiam sanctae ecclesiae quae per mundum diffunditur uniuersum pia sollicitudine semper excubant ac uerbo praedicationis ne haec a perfidis corrumpatur insistunt. Hi ergo gentilitatem ueritatis indagine sollicitam inuenerunt et ei quod quaerebat demonstrarunt cum Philippus eunucho euangelii lumen aperuit cum que prophetorum scientia uerborum quae ipse legebat instruxit, Petrus Cornelium cum suis gratia caelesti quam tantopere desiderabat imbuit, Paulus Atheniensibus Deum quem ignorantes colebant notum reddidit, alii aliis diu quaesitam et concupitam conditoris sui praesentiam ostenderunt (éd. Hurst, CCSL 119B, pp. 231-232).

l'épouse épuisée par la recherche du bien-aimé, ils la frappent et la blessent, car lorsqu'ils découvrent une âme soucieuse d'amour pour les choses d'en haut, ils l'enflamment encore plus par la parole de leur doctrine, et tant qu'ils décèlent qu'il reste en elle quelque chose de terrestre, ils l'accablent et la blessent comme si, en la frappant, ils la rendaient insensible à tout ce qui est d'en bas. En effet, lorsque l'Apôtre décrit l'armure de Dieu, il dit : « Et le glaive de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu » (Ep 6,17). Comment s'étonner alors que l'on dise de celui qui est touché par ce glaive qu'il est battu et blessé ? Ainsi, la blessure causée par le coup de ce glaive est comprise comme étant celle dont elle dit ailleurs : « J'ai été blessée par l'amour » (Ct 2,5 ; 5,8)⁶².

On retrouve ici l'idée, déjà rencontrée chez Grégoire de Nysse et Ambroise, que les coups infligés par les gardes ont pour but de rendre la bien-aimée « insensible à tout ce qui est d'en bas ». La suite du commentaire explique que le manteau que les gardes enlèvent à la bien-aimée représente les soucis du monde qui l'entravaient dans sa quête de Dieu :

Les gardiens des murailles enlèvent son manteau à l'épouse battue et blessée lorsque les apôtres ou les hommes apostoliques ôtent à toute âme touchée par l'amour divin les liens des choses passagères, afin que, dégagée des vils soucis, elle puisse, libre de ses mouvements, chercher la face de son Créateur. En effet, le manteau désigne la même chose que le vêtement, dont elle dit : « Je me suis débarrassée de mon vêtement » (Ct 5,3), c'est-à-dire qu'il désigne les entraves des affaires terrestres⁶³.

On dit souvent que les Pères de l'Église se recopient les uns les autres. Les variations patristiques sur ces deux versets du Cantique des cantiques montrent qu'ils peuvent aussi se compléter et qu'ils ne craignent pas de se contredire. Contrairement à ce que l'on affirme souvent, l'exégèse origénienne du Cantique ne s'est pas imposée à l'ensemble des commentateurs anciens.

⁶² BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Commentaire du Cantique des cantiques*, III, sur Ct 5,7 : Custodes qui circumeunt ciuitatem sancti sunt doctores quibus ecclesiae cura delegata est ut hanc uidelicet uel uerbo suo uel exemplo et ab incursione prauarum tutentur doctrinarum et ad auctoris sui timorem ac dilectionem magis magis que succendant. Hi etenim ciuitatem circumeunt quia in omnibus sanctae suae ecclesiae locis quaqua uersum toto orbe distenditur eorum uel praesentia corporis et uiua uox uel inserta litteris doctrina siue opus inuenitur. Qui sponsam quaesitu dilecti fatigatam inuenientes percutiunt ac uulnerant quia animam quam superno amore anxiam reppererint uerbo suae doctrinae amplius inflammescunt et dum in ea quicquid terrenum remansisse deprehendunt extingunt eam que ad infima cuncta uelut insensibilem reddunt quasi hanc percutientes uulnerant. Cum enim describens armaturam Dei apostolus dicat: *Et gladium spiritus quod est uerbum Dei*, quid mirum si percussus dicitur et uulneratus qui hoc gladio tangitur? Huius siquidem ictu gladii uulnus accipitur illud de quo dicit alibi: *Vulnerata caritate ego sum*. (éd. Hurst, CCSL 119B, pp. 281-282).

⁶³ BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Commentaire du Cantique des cantiques*, III, sur Ct 5,7 : Tollunt autem pallium suum sponsae percussae uulneratae custodes murorum cum apostoli uel apostolici uiri animae cuilibet diuino amore adtactae retinacula transeuntium rerum auferunt ut infimis expedita curis liberiori cursu faciem sui conditoris requirat. Pallium namque idem quod supra tunica ubi ait: *Expoliqui me tunica mea*, id est rerum terrestrium implicamenta designat (éd. Hurst, CCSL 119B, p. 282).

Faculté de théologie et d'étude des religions
Institut de recherche RSCS
Université catholique de Louvain
Grand-Place, 45/L3.01.01
B – 1348 Louvain-la-Neuve

Jean-Marie AUWERS

RESUME : Les interprétations des « gardes de la ville » que rencontre la bien-aimée du Cantique des cantiques lors de ses deux quêtes nocturnes (Ct 3,3 et 5,7) sont très divergentes chez les lecteurs anciens : ils y voient les anges (ou au moins une catégorie d'anges) aussi bien que les démons, les prophètes et les apôtres aussi bien que les scribes et les pharisiens ou les philosophes et les idolâtres. L'enquête (d'Hippolyte à Bède le Vénérable) montre que, contrairement à ce que l'on affirme souvent, l'exégèse origénienne du Cantique ne s'est pas imposée à l'ensemble des commentateurs anciens.